



FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

#07 | PRINTEMPS 2025



ÉDITO

Olivier Amrane,

Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



Un engagement fort pour les personnes en situation de handicap

Accompagner davantage et mieux encore les Ardéchoises et les Ardéchois en situation de handicap est une priorité absolue du Département de l'Ardèche. C'est la raison pour laquelle nous en avons fait, avec la vice-présidente Sylvie Gaucher et toute notre équipe, la cause départementale 2025 et lancé un plan handicap. Comme nous le faisons depuis le début du mandat, nous protégeons les Ardéchois et nous continuons pour celles et ceux qui ont moins de chance.

Ce plan comporte de nombreux chantiers et actions, comme la réduction des délais de traitement, l'accompagnement des projets des collectivités qui favorisent l'accessibilité ou encore le soutien plus important aux associations portant des actions sur la thématique du handicap.

Il représente une étape, parce que l'Ardèche doit être un territoire solidaire où chacun a sa place. Nous accompagnerons aussi les familles en apportant notre soutien aux aidants afin de leur apporter des solutions de répit adaptées.

Leur engagement le mérite et doit être soutenu. Pour pouvoir mettre en place ce type d'actions essentielles pour l'Ardèche, le Département doit pouvoir bénéficier de marges de manœuvre financières. L'alerte avait été portée par l'ensemble des Départements de France et elle a été en partie entendue, grâce à l'action des sénateurs qui ont permis de nous éviter la catastrophe budgétaire annoncée, qu'ils en soient remerciés. Notre boussole reste la même: ne pas augmenter la dette et ne pas demander d'efforts aux Ardéchois ; c'est pourquoi nous n'avons pas augmenté la taxe sur les Droits de mutation à titre onéreux contrairement à la majorité des Départements.

Cette année encore, nous porterons une politique tournée vers les Ardéchoises et les Ardéchois pour améliorer votre vie quotidienne. Une politique adaptée aux besoins du territoire, menée avec des partenaires de terrain et en adéquation avec les évolutions qui pourraient survenir. Malgré le contexte d'incertitude, mon engagement reste total.

Fiers d'être Ardéchois !

“
HANDICAP :
GRANDE CAUSE
DÉPARTEMENTALE
2025



Ardèche⁰⁷
LE DÉPARTEMENT

- 03 SOLIDARITÉS
- 04 AGRICULTURE
- 05 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 06 ÉDUCATION & JEUNESSE
- 07 SANTÉ
- 08-10 PORTRAITS
- 09 VOIRIE & SÉCURITÉ
- 11 ATTRACTIVITÉ & TOURISME
- 12 EXPRESSION POLITIQUE
- 13 CULTURE
- 14 SPORT ET ASSOCIATIONS
- 15-16 EN IMAGES

Nous contacter :
Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex
Tél : 04 75 66 77 07
www.ardeche.fr

Maison départementale des personnes handicapées : 0 800 07 07 00
Archives départementales Privas : 04 75 66 98 00
Info routes : ardeche.fr/circuler07

Pour s'inscrire à la newsletter : ardeche.fr

Nous suivre sur les réseaux : Département de l'Ardèche
 departement.ardeche
 Département de l'Ardèche



Le Plan handicap départemental a récemment été dévoilé en présence des élus départementaux, de Célia Laniel, association Répit et Partage et de Michel Le Bot, président de la Fédération française de pétanque.



RSA : 3,5 M€ économisés par an

Pour le Président Olivier Amrane, l'insertion par le travail est un moyen efficace de développement de l'inclusion sociale et économique. « Nous sommes passés de 7 500 bénéficiaires à 6 200 environ aujourd'hui. Soit une économie de 3,5 M€ par an. L'objectif en 2025 est de continuer dans cette démarche avec notamment des conventions avec nos associations sportives pour embaucher des bénéficiaires via leur réseau d'entreprises partenaires de leur club. »

SÉNIORS

La Poste dans un Ehpad !

À l'heure où la présence des services publics est une préoccupation dans la ruralité, en Ardèche, les idées ne manquent pas pour favoriser les services de proximité : depuis le 26 juin 2024, l'Ehpad Les Mimosas, à Charmes-sur-Rhône, accueille l'agence postale ! La Poste devient une maison de santé pluridisciplinaire tandis que cette installation s'inscrit dans un projet d'aménagement de l'Ehpad : ce n'est pas seulement La Poste qui ouvre aux Mimosas, ce seront bientôt des salles de réunion, des bureaux et un salon de coiffure. Le Département, en partenariat avec la commune, les mutuelles et La Poste, finance ce large projet dont le coût total est de 330 000 €.

De quoi ramener de la vie dans le lieu d'accueil pour personnes âgées en créant du lien social et de l'activité !



Toute l'action du Département en faveur des solidarités sur ardeche.fr



Élus départementaux et partenaires étaient réunis sur le stand Ardèche lors de la 61^e édition du Salon International de l'Agriculture de Paris.

UN DÉPARTEMENT FIER DE SA RURALITÉ

ISETTE, UNE FIERTÉ ARDÉCHOISE : LE LIVRE

Paris, février 2024, Salon de l'agriculture : Isette, une belle vache de race Aubrac ardéchoise, défile et prend la pause. Elle regarde le public de ses yeux noirs « maquillés », sous les regards attentifs des juges spécialisés, qui voient en elle l'excellence de l'élevage et de l'agriculture de notre terroir. Elle remporte le concours général agricole avec le premier prix section vaches âgées et le prix de championnat femelle ! Quelle fierté et quelle reconnaissance pour ses éleveurs, la famille Benoit, qui élèvent des vaches Aubrac dans la montagne ardéchoise de génération en génération ! De cette satisfaction au salon est né un livre commandé et mis en page par le Département. Il est écrit par L'énergie de la plume, avec les photos de Claude Fougeirol. C'est *Isette, une fierté ardéchoise*. Cet ouvrage retrace l'histoire de l'exploitation familiale et les coulisses du métier d'agriculteur, en pleine évolution. La profession demande des adaptations fréquentes pour répondre aux exigences de la société et des consommateurs. Le quotidien est éprouvant, la formation technique. Mais l'esprit d'équipe, l'amour des bêtes et du territoire sont les atouts majeurs des éleveurs d'Isette.

+ d'infos : ardeche.fr/isette



Aide aux récupérateurs d'eau : ça continue

L'aide financière mise en place l'an dernier pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie est reconduite en 2025 ! Cette aide permet d'acquérir une ou plusieurs cuves d'un volume minimum de 2 000 L,

neuves ou d'occasion. Ce dispositif est plafonné à 100 €, cumulable avec d'autres aides, dans la limite de 80 % d'aides publiques. Peuvent y prétendre les personnes physiques dont la résidence principale est en Ardèche.

+ d'infos sur ardeche.fr/r recuperateurs et <https://subventions.ardeche.fr>

L'ARDÈCHE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Une fois encore, le Département de l'Ardèche a répondu présent pour la 61^e édition 2025 du Salon International de l'Agriculture de

Paris, du 22 février au 2 mars. Aux côtés de ses partenaires - la Chambre d'agriculture, Ardèche le goût et Ardèche Tourisme - le Département a souhaité être de la partie pour montrer la richesse agricole, les produits d'exception et les savoir-faire incontournables de l'Ardèche, lors de ce grand

événement national fédérateur des ruralités du territoire. Car l'agriculture en Ardèche, au-delà d'être un secteur économique absolument essentiel, c'est aussi tout un art de vivre qui se décline au Salon, devant les nombreux visiteurs, heureux d'en savourer les nuances.

UN DÉPARTEMENT PROCHE DE SES HABITANTS ET DE SES COLLECTIVITÉS



À Burzet, les travaux sur la route départementale 215 sont achevés.



INTEMPIÉRIES AUTOMNE 2024 : LA PHASE DE RÉPARATION EST ENTAMÉE

Le 17 octobre 2024, l'Ardèche a été frappée par un épisode cévenol d'une intensité exceptionnelle, causant des dégâts considérables aux équipements publics et infrastructures routières.

Face à cette catastrophe qui a touché un tiers de son territoire, le Département a rapidement mis en place un plan de réparations et de soutien permettant de restaurer les routes et accompagner les communes sinistrées.

Sur la montagne ardéchoise, le village du Roux a subi d'importants dégâts car une partie de la route qui le surplombe a été emportée par les eaux du ruisseau.

Après la mise en sécurité, l'évaluation des dégâts, la mise en place de

déviation, les études techniques ont été engagées très vite. Les travaux entrepris par le Département pour les terrassements de la route et l'évacuation complète des remblais sont désormais en cours d'achèvement. Coût des travaux : 300 000 € TTC.

À Burzet, les travaux sur la RD 215 sont également terminés permettant aux habitants de retrouver des conditions de circulation normale. À la suite de l'épisode météorologique, un trou s'était formé sur toute la largeur de la chaussée, surplombant la rivière la Bourges, et nécessitant des études techniques poussées (intervention d'un drone sous-marin). Sur cette base, et en lien avec le maire, un choix s'est imposé : engager rapidement les réparations pour rétablir l'accès à la route départementale, et supprimer la déviation qui rallongeait considérablement les temps de

parcours des habitants du bassin de vie. Coût des travaux : 220 000 € TTC.

À Limony, le Département se mobilise pour soutenir la commune, qui a estimé les dégâts des intempéries à plusieurs millions d'euros. Il s'engage à la reconstruction du pont sur la RD 86, fragilisé par les intempéries. Pour le Président Olivier Amrane, « les habitants doivent rénover ou reconstruire leurs logements. Le maire, Richard Molina, avec l'équipe municipale, fait un travail considérable, mais va être mobilisé sur beaucoup de chantiers de réparations pendant plusieurs années. Le Département devait donc être solidaire. Les travaux du pont que nous engagerons, seront accompagnés par la Région, que je remercie vivement. Je souhaite que l'on puisse mobiliser pour cette opération d'autres partenaires comme l'État et Annonay Rhône Agglo. »

PAS DE HAUSSE DE TAXE POUR LES ARDÉCHOIS !

De nombreux Départements, dont l'Ardèche, font face à des difficultés financières dues à des baisses de recettes et des hausses de dépenses non compensées par l'État. Face à cette situation, la possibilité leur est donnée par la loi des finances votée par le Gouvernement en 2025 d'augmenter de 0,5 % le taux relatif aux Droits de mutation à titre onéreux (DMTO). Ce taux, qui s'applique pour tout acte chez le notaire dans le cadre d'une transaction immobilière, s'élève à 4,5 % en Ardèche. Cette recette, en baisse depuis plusieurs années du fait de la fragilité du secteur immobilier, a représenté près de 39 M€ pour le Département en 2024. Le Président, Olivier Amrane, n'a pas souhaité profiter de cette « offre » : « les Ardéchois contribuent déjà suffisamment au financement de la dépense publique locale et nationale. Ainsi, davantage qu'une augmentation des impôts locaux, les Départements ont besoin d'une meilleure répartition, à fiscalité équivalente, des produits des impositions nationales perçues sur le territoire. Une telle évolution serait de nature à compenser intégralement l'augmentation des dépenses courantes, qui s'accumulent année après année ». Une décision qui devrait satisfaire les futurs acquéreurs et les notaires ardéchois...

LE DÉPARTEMENT, AU PLUS PRÈS DES COLLÉGIENS



Le collège de Saint-Sauveur-de-Montagut est un bâtiment extrêmement vétuste, qui va faire l'objet d'une restructuration durant 4 ans.

LE COLLÈGE DE L'EYRIEUX EN CHANTIER

Espérés depuis longtemps, les travaux du collège de Saint-Sauveur-de-Montagut débutent ce printemps, pour une durée de 4 ans. Cette restructuration lourde consiste à optimiser les surfaces existantes en les rendant

plus compactes afin d'obtenir un bâtiment plus performant énergétiquement et plus fonctionnel.

Les importantes contraintes du site, dont celle de la continuité du fonctionnement du collège, imposent une partition des travaux en plusieurs phases. La première étape consiste en la démolition de

l'internat et la construction de la production cuisine.

L'ensemble de ces travaux représente à ce jour un montant de 8,3 M€.

La plupart des chantiers devraient être réalisés par des entreprises régionales. Un bon coup de pouce pour les professionnels du BTP !

2^e MENU SIGNATURE 07

Pour la 2^e année consécutive, les chefs et seconds de cuisine des collèges ardéchois ont profité d'une demi-journée de formation pratique avec un chef étoilé venu leur apprendre à réaliser des recettes à reproduire ultérieurement dans leur établissement. Cette année, c'est Richard Rocle de l'Auberge de Montfleury, qui a imaginé un menu signature composé de 7 recettes (2 entrées, 2 plats, 1 accompagnement et 2 desserts) qui sera servi le



22 mai prochain à tous les collégiens. Un moment de partage et d'échanges, et un vrai défi pour nos chefs de cuisine de restaurants scolaires qui devront adapter ce menu en tenant compte des problématiques des cuisines de collège et de la clientèle adolescente !



Ingrid Richioud, vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse et Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire étaient, également, aux côtés du chef Richard Rocle et des chefs de cuisine des collèges.

L'UNIFORME AU COLLÈGE DU CHEYLARD

Le collège Saint-Louis, au Cheylard, s'est lancé dans l'expérimentation du port de l'uniforme, fin 2024. Les élèves se sont vu confier T-shirts, polos, cravates, vestes de sport... Le tout financé par le Département, à hauteur de 200 € pour l'équipement complet, pour chaque élève.

Les élèves sont très heureux de participer à cette initiative. Ils expliquent que le port de l'uniforme permet d'éviter les différences sociales, de se concentrer sur l'enseignement et de lutter contre le harcèlement tout en renforçant le sentiment d'appartenance. Après une large consultation des parents d'élèves, des élèves et de l'équipe pédagogique, il a été conclu que cette expérience durera un an, puis il sera décidé de la pérenniser ou non.

Le Département soutient l'initiative du collège Saint-Louis au Cheylard, plébiscitée par les élèves et leurs parents, et par le corps enseignant, qui porte lui aussi l'uniforme, dans une volonté d'exemplarité.



©DR

Accéder aux soins tout en conservant son pouvoir d'achat ? C'est possible avec la nouvelle mutuelle santé proposée par le Département avec la Région.

MUTUELLE RÉGIONALE : LA SANTÉ POUR TOUS LES ARDÉCHOIS !

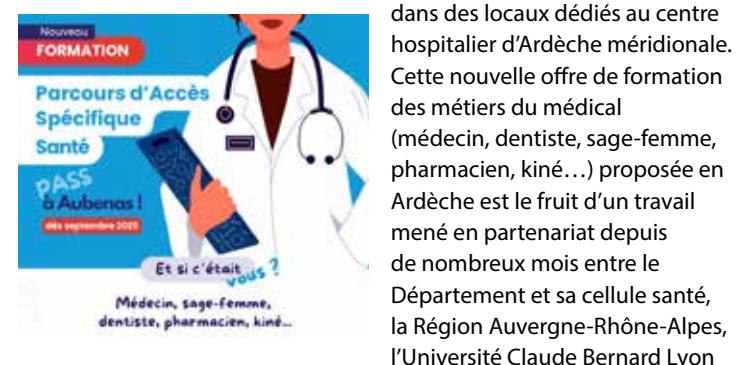
Le Département propose, depuis le 17 octobre 2024, la possibilité d'adhérer à la mutuelle santé régionale, grâce à son partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, la Région, forte de ses 8 millions d'habitants, a pu négocier une offre de mutuelle à des prix très concurrentiels, pour profiter au plus grand nombre. L'objectif : que chaque habitant de la Région, et donc de l'Ardèche, ait accès à une mutuelle abordable, une manière de lutter pour le pouvoir d'achat des Ardéchois. Avec des tarifs entre 15 et 20 % moins chers que les autres mutuelles sur le marché, la mutuelle régionale propose 3 niveaux de couverture, dont le 1^{er} niveau va déjà au-delà du 100 % santé. Elle est ouverte à tous, sans condition de revenus, sans questionnaire médical et sans limite d'âge. C'est donc une offre sur-mesure qui permet d'économiser et de prendre soin de chacune et de chacun. Pour obtenir un devis et des renseignements, un seul numéro de téléphone : 04 2800 2800

+ d'infos : www.auvergnerhonealpes.fr

PRIORITÉ À LA SANTÉ AVEC LE DÉPARTEMENT

L'ANNÉE PASS À AUBENAS, C'EST POUR TRÈS BIENTÔT !

Pouvoir étudier en 1^{re} année de médecine en Ardèche n'a jamais été aussi proche de la réalité ! La nouvelle année Parcours d'accès spécifique santé (Pass) ouvrira à Aubenas en septembre prochain,



1, le Centre hospitalier d'Ardèche méridionale, les collectivités locales et les associations telles que le collectif médical de défense de l'accès au soin en Ardèche méridionale (Codasam).

L'année PASS, c'est une antenne universitaire pour les étudiants en 1^{re} année de médecine. Ils pourront, dès la rentrée 2025, suivre leurs cours et leurs travaux dirigés directement au sein de l'hôpital d'Aubenas. En s'inscrivant sur Parcoursup, les lycéens ardéchois sont prioritaires. Ils pourront donc rester auprès de leur famille pour entamer leurs études et sauront être soutenus lorsqu'ils commenceront à exercer. Le projet, d'un total de 2 M€, est financé par la Région (775 000 €), l'Université Lyon 1 (375 000 €), C.H.Ar.Me (330 000 €), le CCBA (90 000€) et le Département (450 000 €).



PORTRAIT D'UNE ARDÉCHOISE ENGAGÉE : MARTINE IMBERT, MAIRE DE SAINT-MARTIAL

Quelques mots de présentation ?

Originaire de Saint-Agrève, j'ai grandi à Arcens, où j'ai effectué ma scolarité primaire avant de continuer le secondaire au Cheylard. Dès mon plus jeune âge, mon attachement à mon territoire est une évidence.

NOS ARDÉCHOISES ONT DU TALENT

Déterminée à concilier études et enracinement local, j'ai choisi de poursuivre ma formation par correspondance, soutenue par mes parents. J'ai obtenu ainsi un BTS en gestion/comptabilité suivi de deux années d'études en droit, un parcours mené avec rigueur et passion. Ce choix, dicté par des raisons familiales, traduit aussi ma volonté de bâtir mon avenir en Ardèche, une terre à laquelle je suis profondément attachée. Le 2 janvier 1990, j'intègre la Société d'exploitation des sources d'Arcens. J'ai commencé ma carrière en tant que standardiste/accueil avant d'évoluer vers le service facturation, pour finalement occuper mon poste actuel, où j'assure la gestion des commandes clients et la logistique. Ce que j'apprécie le plus dans mon travail, c'est la variété des situations et la nécessité de s'adapter aux imprévus. Passionnée par mon métier, je suis fière de contribuer au développement d'une entreprise locale à forte valeur ajoutée, qui est un symbole de l'Ardèche !

Un engagement local au service de sa commune

Femme de terrain et convaincue que l'avenir d'un territoire se construit avec et pour ses habitants, j'ai décidé de m'investir pleinement dans la vie publique à Saint-Martial. En 2008, je rejoins le conseil municipal, avant d'accéder à la fonction de maire en 2014, un poste que j'occupe avec détermination. Être maire en milieu rural exige un engagement total et une grande dévotion.

Ma fonction de maire comporte une part d'originalité, mais j'apprécie ce que je fais, portée par l'attachement que j'ai envers les habitants du village et par l'idée de servir la cause publique et l'intérêt général. Mon objectif principal est le développement écotouristique pour permettre à l'ensemble des habitants de vivre paisiblement actuellement et pour les années à venir. La fonction en elle-même n'a pas vraiment d'importance ; ce qui

compte, c'est ce que nous en faisons.

Cette fonction est exigeante et prenante, mais passionnante et enrichissante. Elle offre de nombreux contacts et permet de contribuer à la vie du village et d'en écrire une page. Le maire rural a les mêmes obligations et responsabilités que celui des grandes villes, mais sans les mêmes ressources. Il faut être polyvalent.

L'Ardèche dans 10 ans : un territoire dynamique et préservé

Au cours des dix prochaines années, l'Ardèche réussira à allier développement et conservation, préservant son identité tout en s'adaptant aux modifications nécessaires pour augmenter son attractivité.

La montagne, longtemps perçue comme un territoire enclavé, se sera pleinement adaptée aux nouvelles technologies, favorisant le télétravail, l'implantation d'entreprises et le développement d'activités économiques diversifiées. Saint-Martial a su préserver son authenticité tout en croissant harmonieusement. Notre école accueillera toujours les jeunes, soutenue par un tissu associatif dynamique. Les commerces actuels se développeront et de nouvelles enseignes s'ajouteront, diversifiant l'offre. Les artisans et agriculteurs augmenteront, favorisant une alimentation locale de qualité. Les habitants profiteront du savoir-faire des artisans et de la créativité des artistes, enrichissant la vie quotidienne et dynamisant le territoire.

Le Grand Site de France Gerbier-Mézenc aura déployé ses ailes offrant une économie à l'année riche, et bénéficiant à tous les habitants de la commune de Saint-Martial et aux Ardéchois. L'Ardèche a des défis à relever mais les habitants sont la force vive de ce département !

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE DES TERRITOIRES



Ce nouveau tracé de 4,5 km, déjà apprécié par de nombreux utilisateurs, facilite les échanges entre la vallée du Rhône et Aubenas... Attention, la vitesse y est limitée à 80 km/h.

LA DÉVIATION DU TEIL ENFIN OUVERTE !

Après plus de 6 ans de travaux, et près de 40 ans d'attente, le contournement nord du Teil a été ouvert à la circulation le 31 janvier dernier. Il avait été officiellement inauguré le 4 décembre en présence de nombreux élus et représentants de l'Etat dont Olivier Amrane, Président du Département et Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et

de l'aménagement du territoire.

Ce nouveau tracé de la route nationale 102, d'une longueur totale de 4,5 km, comporte 6 ouvrages d'art et 2 viaducs de grande ampleur (un de 200 m de long, l'autre de 150 m). Cette opération d'envergure, qui transforme le quotidien et le paysage des communes du Teil et de Rochemaure, a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Le contournement du Teil s'inscrit

dans le cadre de l'amélioration de la liaison entre Aubenas et l'autoroute A7. La RN 102 est un axe structurant pour le département de l'Ardèche. Elle accueille le trafic de transit entre le Massif central et la vallée du Rhône, les circulations touristiques à destination de l'Ardèche méridionale et les déplacements locaux en lien avec l'agglomération de Montélimar. Le coût de l'opération, 93,65 M€, est financé par l'Etat (65,75 M€), le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (17 M€) et le Département de l'Ardèche (10,9 M€).



VIDÉOPROTECTION DANS LES COMMUNES : CA CONTINUE !

Le Département vient en aide aux communes, notamment à celles qui ont la volonté de s'équiper en vidéoprotection. Grâce au dispositif Atout Ruralité 07, depuis juin 2023, les municipalités peuvent être accompagnées financièrement pour s'équiper. L'objectif: prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux exposés, faciliter les enquêtes, fournir des preuves. Aujourd'hui, la vidéoprotection fait partie du paysage de la sécurité du quotidien, que l'on soit en milieu urbain et dans la ruralité.

Depuis 2022, le Département a mobilisé près de 400 000 euros de soutien pour le déploiement de 216 caméras dans une vingtaine de communes ardéchoises, de Lamastre à Rochemaure, en passant par Saint-Sernin, Berzème ou Mirabel.



©Shutterstock



CÉLIA LANIEL, COORDINATRICE BÉNÉVOLE DE L'ASSOCIATION RÉPIT ET PARTAGE

Quelques mots de présentation ?

Je m'appelle Célia Laniel, j'ai 43 ans et je vis à Peyraud, je suis mariée et j'ai 2 enfants.

Depuis 28 ans, mon engagement dans le monde associatif, aussi bien en tant que bénévole que professionnelle, guide mon parcours.

A 16 ans, une compétition de natation handisport où j'étais bénévole m'a menée à exercer un métier passion, au sein du Comité départemental sport adapté pendant 17 ans. En tant qu'agent de développement, coordinatrice puis directrice, j'ai eu pour mission de développer l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap mental, présentant des troubles psychiques ou des troubles du spectre de l'autisme, à

NOS ARDÉCHOISES ONT DU TALENT

travers toute la Drôme et l'Ardèche.

Consciente du manque criant de solutions de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap, mon mari et moi avons décidé en 2022 de créer une association, Répit et Partage, dédiée à cette cause en Nord Ardèche.

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre parcours ?

Née à Montélimar, j'y ai grandi jusqu'à mon départ à la faculté, à l'âge de 20 ans. C'est finalement l'opportunité professionnelle de mon mari qui nous a conduits à nous installer en Ardèche. Grâce à mes missions au sein du CDSA 26-07, j'ai sillonné pendant des années les routes de ce magnifique département, apprenant à le découvrir sous toutes ses facettes.

Aujourd'hui, je me sens pleinement Ardéchoise et je porte fièrement le slogan : « Ardèche, cœur fidèle ». Ce territoire est une richesse à lui seul : par ses habitants, ses paysages, sa culture et son dynamisme sportif.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Crée fin 2022 à Peaugres, l'association Répit et Partage a pour mission de développer des solutions de répit pour les familles aidantes qui accompagnent au quotidien des enfants et des adultes en situation de handicap mental, de polyhandicap ou atteints de troubles du spectre de l'autisme. Son action se concentre d'abord sur le Nord Ardèche, avec l'ambition de s'étendre par la suite. Pour répondre à ce besoin essentiel, l'association a mis en place une halte répit itinérante, proposant plusieurs fois par mois des temps d'accueil en journée, en soirée et le week-end. Pendant ces

moments d'activités encadrées par des bénévoles professionnels, les personnes aidées sont prises en charge, permettant ainsi à leurs proches de souffler, de se reposer ou de partager des instants privilégiés en famille ou entre amis.

Grâce aux dons reçus, les premiers week-ends de répit ont vu le jour en 2024. Forte de cette réussite, l'association vise un nouvel objectif pour 2025 : passer de 500 heures de répit par an à 2 000 heures, puis 5 500 heures en 2026. Cette évolution passera par la professionnalisation de la structure et l'ouverture d'une halte répit fixe.

Le Département a fait du handicap la grande cause départementale 2025, qu'en pensez-vous ?

Faire du handicap la grande cause de 2025 est un signal fort envoyé par le Département de l'Ardèche. Cette initiative témoigne d'une volonté affirmée d'accompagner non seulement les personnes concernées, mais aussi leurs proches aidants et les professionnels qui les entourent, afin d'améliorer concrètement leur quotidien.

Il est essentiel que la question du handicap, ainsi que les adaptations et aménagements nécessaires, devienne un réflexe systématique dans l'ensemble des décisions politiques de notre territoire. Depuis la loi du 11 février 2005, des avancées significatives ont été réalisées, permettant une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. Elles ont désormais un accès élargi aux services, à l'éducation, et à la vie sociale. Mais le chemin reste long.

mail : repit.et.partage@gmail.com / tél. 06 64 33 11 32

L'ARDÈCHE, UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF !



©Cyril Crespeau

■ 2025 : UNE ANNÉE 100 % VÉLO !

Vous aimez le vélo ? Vous allez être gâtés... En 2025, onze événements autour du cyclisme vont passer par l'Ardèche, pour un jour ou plus ! L'occasion pour le Département de soutenir cette activité sportive très suivie chez nous. Il est le partenaire naturel des associations cyclistes qui valorisent cette pratique vertueuse, tant pour la nature que pour la santé. L'essor du tourisme vert est une donnée importante pour l'attractivité du territoire ardéchois, particulièrement sensible

à l'évolution des pratiques touristiques responsables. Ainsi, tout en préservant son cadre de vie, l'Ardèche est une destination d'exception pour tous les sports de pleine nature et donc pour toutes les pratiques cyclistes. On compte d'ailleurs pas moins de 6 voies douces sur le territoire. Chaque année, le Département consacre 1,5 million d'euros aux associations sportives, dont 125 000 euros spécifiquement pour la vingtaine d'associations liées au cyclisme, représentant 1 500 licenciés et 5 000 bénévoles. Mais plus largement, avec 110 000 pratiquants et près de 50 clubs,

l'Ardèche est indiscutablement une terre de vélo ! Chaque année la collectivité consacre environ 200 000 euros aux événements cyclistes, accueillant des compétitions d'envergure comme le Critérium du Dauphiné ou l'Ardéchoise. Et le cyclisme de haut niveau n'est pas en reste, avec plus de 60 000 euros en soutien des compétitions prestigieuses comme les Boucles Drôme-Ardèche et le Tour cycliste féminin international.

Pour en savoir plus sur les onze dates incontournables des événements cyclistes en Ardèche : ardeche.fr/velo 2025

Prenez de la hauteur au Gerbier et à Bourlatier

Le Mont Gerbier-de-Jonc ne donne pas seulement naissance au plus long fleuve de France. C'est un lieu privilégié de randonnée et de découvertes des hauteurs de l'Ardèche et de ses paysages exceptionnels. Ainsi, la maison du Gerbier invite les visiteurs à admirer de vastes espaces de landes et de prairies issues d'une longue tradition agricole, constituant un espace naturel d'une grande valeur. Au gré de la visite du parcours muséographique, vous découvrirez des maquettes, diaporamas et films autour de la géologie, du volcanisme et de la naissance des sources de la Loire. La maison dispose d'un espace accueil et d'informations et d'une boutique. La ferme de Bourlatier, quant à elle, culmine à 1 380 m d'altitude. C'est une ancienne ferme de 17^e siècle qui présente une architecture typique des bâtisses de la montagne ardéchoise, avec ses 900 m² de toiture en lauzes de phonolithe, sa charpente en forme de vaisseau renversé et ses volumes impressionnantes.

Le Mont Gerbier de Jonc et le sentier des sources de la Loire sont accessibles toute l'année.

**Maison du Gerbier : Ouverture du 19 avril au 2 novembre
Ferme de Bourlatier : Ouverture du 1^{er} mai au 31 octobre
+ d'infos : ardeche.fr/gerbier-de-jonc et ardeche.fr/bourlatier**



©Guillaume Fauchiron - CD07

Ferme de Bourlatier à Saint-Andéol de Fourchades

12 SOUTENONS NOS ARTISANS ET NOS ENTREPRISES !

Déjà fragilisées par la crise de la Covid et désormais par une conjoncture économique incertaine, les entreprises artisanales seront aussi lourdement impactées par les mesures gouvernementales à la suite de l'adoption du Projet de Loi de Finance.

En Ardèche, les entreprises de travaux publics, celles du bâtiment et plus largement nos artisans et nos commerçants, tirent la sonnette d'alarme devant les jours préoccupants qui s'annoncent.

De nombreux indicateurs corroborent ces inquiétudes, qu'il s'agisse du nombre de procédures judiciaires ouvertes, des niveaux faibles de trésorerie ou de la guerre des prix à laquelle se livrent certaines entreprises soumises à une concurrence féroce de la part de sociétés qui prospectent de plus en plus loin.

Avec des carnets de commandes qui ne donnent que peu de visibilité dans le temps, nul ne peut ignorer les appels lancés par les entrepreneurs ardéchois. Jamais leurs perspectives de marchés publics comme privés n'ont été aussi incertaines.

Alors si le Conseil départemental ne résoudra pas la crise qui frappe l'Europe, il doit contribuer de toutes ses forces à en

alléger les impacts. De ce point de vue, il a une obligation morale de faire bon usage de l'argent public en l'investissant dans l'économie locale pour faire travailler nos entreprises quand elles traversent une crise. Or, jamais la commande publique du Département n'a été aussi timide et limitée.

Nous lançons donc ici un appel solennel pour que le Conseil départemental accélère et anticipe ses projets d'investissements, qu'il lance un plan de soutien au BTP, seule arme à notre disposition pour agir solidairement avec nos entreprises.

Retrouvez-nous sur notre nouvelle page Facebook : Plus belle l'Ardèche

Mail : élus.gauche@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »

Hervé Saulignac
Président du Groupe
Conseiller départemental du canton de Privas



Hervé Saulignac ©Matthieu Dupont

UN DÉPARTEMENT ENGAGÉ.

Grande cause 2025 : le handicap

En Ardèche, ce sont près de 35 000 personnes concernées par le handicap qu'il soit invisible, moteur, sensoriel ou mental.

Aussi, les élus de la majorité, sous l'impulsion du Président, Olivier Amrane, et de la vice-présidente, Sylvie Gaucher, ont souhaité faire du handicap la grande cause départementale 2025. A travers cette initiative, le Département entend améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap dans tous les domaines tels que l'aménagement du territoire, le sport, la culture, les transports, l'accès à l'emploi, dans la vie quotidienne de tous les Ardéchois.

Dans cet esprit, les élus ambitionnent de réduire de moitié le temps de traitement des dossiers par la MDPH. Pour cela, un budget y sera dédié et des renforts seront apportés pour accompagner cette démarche.

Fidèles à la politique que nous menons depuis 2021, nous sommes en soutien des Ardéchois au plus près de leurs préoccupations.

Une première année d'études de santé en Ardèche

Permettre aux jeunes Ardéchois d'étudier en Ardèche pour réaliser leur première année d'études de santé qui leur ouvrira les portes vers la médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie va devenir une réalité dès septembre 2025.

Chaque année, des Ardéchois font le choix d'arrêter leurs études en raison, entre autres,

de contraintes financières liées à l'installation dans une grande ville.

Grâce au travail de la Cellule santé de la vice-présidente, Sandrine Genest, nous avons su réunir de nombreux partenaires pour mener à bien ce projet qui permettra à quarante jeunes Ardéchois d'étudier au centre hospitalier d'Aubenas dans un Include campus en lien avec la faculté de médecine Lyon Sud.

L'accès à cette première année et les chances de réussite seront les mêmes que partout en France. Les conditions d'apprentissage seront identiques en Ardèche qu'à Lyon, c'est donc une très bonne nouvelle pour nos jeunes Ardéchoises et Ardéchois.

Avec toute notre détermination !

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Max Tourvieilhe
Conseiller départemental du canton d'Aubenas 2



Max Tourvieilhe ©Matthieu Dupont

DÉFENDRE LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Avec Julie Sicoit Illozer, notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » garde sa feuille de route et soutient les initiatives qui font vivre nos territoires. Dans un contexte international et même national marqué par de la tension, des affrontements, nous défendrons toujours une politique juste, qui défend le vivre-ensemble et qui permet de donner du sens à notre société. Comptez sur nous.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche

Mail : proximiteaucoeurdelardeche@gmail.com

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche »

Christian Féroussier, Conseiller départemental du canton de Rhône Eyrieux

Christian Féroussier
©Matthieu Dupont

LES GROUPES POLITIQUES



Le partenariat entre le Département et les radios associatives locales continue cette année encore avec les émissions Archivif, « un voyage entre culture, patrimoine et sports, au cœur du département de l'Ardèche ».

■ ARCHIVIF ET LES 7 MERVEILLES DE L'ARDÈCHE

Depuis 2 ans, dans le cadre d'un partenariat avec les radios associatives locales, Radio des Boutières, RCF et Fréquence 7, le Département propose une émission, Archivif, sous forme d'interviews mettant en valeur les compétences et les actualités du Département et du territoire. Ces émissions sont diffusées sur les antennes respectives des radios et sous forme de podcasts.

Si la dernière saison était réalisée sur le principe de l'Ardèche d'hier et d'aujourd'hui avec les Archives départementales au travers de diverses thématiques (podcasts à retrouver sur ardeche.fr), la saison 2025 présente les 07 Merveilles de l'Ardèche, des sites patrimoniaux sélectionnés par le Département depuis l'an dernier. Les émissions, mensuelles, vont promouvoir ces lieux accueillant un événement sportif et/ou culturel. Après une première émission introductory en ce début de mois de mars,

chaque podcast mettra en avant un lieu inscrit au programme 2025, son événement et son territoire le mois précédent son événement ; les deux dernières émissions reviendront sur des lieux de l'année 2024. Les émissions, d'une durée de 25 mn environ, donneront le micro à trois intervenants : agent des Archives, propriétaires des lieux et acteurs culturels ou sportifs.

+ d'infos : ardeche.fr/archivif

LES VACANCES DE PRINTEMPS À MUSÉAL ET LA BOISSINE !

Envie de prendre l'air ? L'espace naturel sensible de La Boissine à La Voulte-sur-Rhône propose l'exposition sur les minéraux « Secrets et trésors de la Terre » et des animations thématiques (biodiversité, minéraux, nature, géologie). Et le 18 mai, pour la journée Ardèche nature, des animations en continu : expositions, visite guidée, stands interactifs, balades, conférence. Accès libre et gratuit.



Plus au sud, MuséAl, outre l'exposition « l'Egypte au temps d'Alba », propose des ateliers immersifs pour toute la famille ! Chasse aux œufs, massage bébé, yoga des animaux et du rire, pixels à la romaine, mon robot en LEGO®, hiéroglyphes, momies...

Plein tarif 6 euros, -50 % pour les moins de 25 ans.

+ d'infos : ardeche.fr



EXPOSITION JEAN CHIÈZE

Qui était-il : un peintre, un écrivain, un artiste artisan, un professeur ? Au travers d'une exposition, d'ateliers et de diverses animations organisées à Guilherand-Granges du 19 au 24 mai, c'est un hommage exceptionnel qui est rendu à Jean Chièze, dernier graveur sur bois, né en 1898 à Valence. Présent en Ardèche au château de Tournon et à la maison Charles Forot de Saint-Félicien, Jean Chièze sera exposé à Guilherand-Granges au travers d'une stèle, présentée comme la pièce maîtresse de l'exposition.



+ d'infos :



©Shutterstock

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DU SPORT

■ CENTRE NATIONAL DE PÉTANQUE À CHOMÉRAC : LE PROJET AVANCE !

Le Centre national de pétanque et de jeu provençal quitte Marseille pour s'installer en Ardèche ! En effet, la ville de Chomérac a remporté ce projet d'envergure et va accueillir un important complexe sportif dédié à la pétanque. Avec 64 terrains de pétanque (32 en extérieur et 32 en intérieur), le site pourra également héberger les joueurs de boules qui viendront notamment s'affronter à Chomérac.

Pourquoi Chomérac ? La commune se situe à équidistance entre Lyon et Marseille, est proche de l'autoroute A7 et de Privas et elle bénéficie d'un climat parfait pour ce sport. Ainsi, le Département, en soutien de la Fédération nationale de pétanque et en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (3 M€), l'Etat (500 000 €) et la CAPCA (500 000 €), finance une partie du projet à hauteur de 600 000 €. L'objectif : renforcer l'attractivité et l'activité touristique du territoire. Ce projet va profiter à tout le bassin ardéchois et constitue une manne

économique non négligeable pour les entreprises du secteur.

L'implantation du centre national de pétanque à Chomérac offre une opportunité unique de dynamiser l'économie locale, renforcer la notoriété et l'attractivité de l'Ardèche. Il a vocation à devenir un pôle d'excellence pour la formation d'un sport populaire et convivial, qui attire de très nombreux passionnés.

À suivre.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SPORT EN ARDÈCHE

L'Ardèche connaît une vie sportive intense. Sports en équipe, en solo, de pleine nature, en salle, pour personnes porteuses de handicap... Il y en a pour tous les goûts ! Pour connaître les dates, lieux, résultats et toute l'émulation sportive ardéchoise, il est désormais possible de vous rendre directement sur Facebook : en effet, le Département consacre une page Facebook entièrement dédiée à l'actualité sportive de l'Ardèche ! Celle-ci met en lumière les athlètes de haut niveau de notre département, les événements sportifs incontournables et toutes les actualités qui rythment la vie sportive en Ardèche.

Facebook : Département de l'Ardèche - sports



RETOUR EN IMAGES SUR LE STAND ARDÈCHE 2025



Le Département remercie ses partenaires
et tous ceux qui ont œuvré pour ce succès au
Salon International de l'Agriculture 2025.

**FIERS D'ÊTRE
ARDÉCHOIS**

Ardèche⁰⁷
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
TOURISME

Ardèche⁰⁷
LE GOÛT

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

GOÛTEZ
L'ARDÈCHE



COMITE
DES
Métiers
Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ARDÈCHE

CCI ARDÈCHE



SEPR
L'ÉCOLE
DES MÉTIERS

EXPOSITIONS :
- GERBIER-MÉZENC, GRANDS SITES, GRANDS PAYSAGES - UNE MONTAGNE EN PARTAGE:
À LA FERME DE BOURLATIER
- L'ÉGYPTE AU TEMPS D'ALBA - REGARDS CROISÉS SUR DEUX PROVINCES ROMAINES : À MUSÉAL